



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA24_10_0014

OBJET :

**Autorisation de signature du marché des assurances sociales pour
le personnel du SMDEA - Période 2025 à 2029**

L'an deux mille vingt quatre, le un octobre, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Daniel GONCALVES, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Raymond BERDOU, Pierre VIEL, Alain ROCHET, Alain METGE, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Marc SANCHEZ, Christian LOUBET, Jacques ESCANDE, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Patrick LAFFONT, André VIDAL, Jean-Michel SOLER

PROCURATIONS :

Louis MARETTE donne pouvoir à Alain ROCHET
Jean-Paul FERRE donne pouvoir à Christine TEQUI

Secrétaire de séance : Mr Jérôme BLASQUEZ

Madame la Présidente expose que le SMDEA a engagé une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert ayant pour objet la passation du marché des assurances sociales pour le personnel du SMDEA – Période 2025 à 2029.

Le marché est conclu pour une durée de 60 mois à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029.

Le marché comporte 2 lots :

- Lot n° 1 : Marché d'assurance complémentaire santé pour le personnel de statut privé du SMDEA
- Lot n° 2 : Marché d'assurance prévoyance pour le personnel statut privé du SMDEA

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE le 4 juillet 2024. La date limite de réception des offres a été fixée au 29 août 2024 à 12 heures.

Deux entreprises ont fait parvenir une offre régulière. Les candidats dans l'ordre d'arrivée des plis sont respectivement :

- COLLECTEAM (lots n° 1 et 2)
- ARGANCE (lot n° 1)

Les examens des offres ont été effectués en fonction des critères de jugement pondérés suivants :

- Prix des prestations..... 55 %
- Valeur technique des prestations..... 45 %

Au terme de l'ouverture des dossiers des candidats, dans sa séance du 29 août 2024, la Commission d'Ouverture des Plis en Interne a sollicité le Cabinet ACE Consultants (AMO assurances) afin de procéder à une analyse comparative et détaillée du contenu des propositions admises.

Au vu des éléments du rapport d'analyse technique des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 1er octobre 2024, a choisi les offres économiquement les plus avantageuses des cabinets d'assurances suivants :

- Lot n° 1 : Marché d'assurance complémentaire santé pour le personnel de statut privé du SMDEA

Le courtier ARGANCE, présentant toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations objet de cette consultation, a été déclaré attributaire du marché.

- Lot n° 2 : Marché d'assurance prévoyance pour le personnel statut privé du SMDEA

L'assureur COLLECTEAM, présentant toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations objet de cette consultation, a été déclaré attributaire du marché.

Où l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**
Ledit rapport d'analyse,

- **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer le marché d'assurances sociales pour le personnel du SMDEA pour la période de 2025 à 2029 et tous documents afférents avec les cabinets d'assurances désignées ci-dessous :
 - Lot n° 1 : ARGANCE
 - Lot n° 2 : COLLECTEAM